



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Paris, le

- 7 OCT. 2016

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES POLITIQUES SOCIALES
ET CONDITIONS DE TRAVAIL
18 AVENUE LEON GAUMONT
7597 PARIS CEDEX 20

Affaire suivie par : Marc ESTOURNET

DOSSIEL N° : DRH3/2016/10/1622

Monsieur le Délégué fédéral, Madame et Messieurs les Secrétaires généraux,

Lors du comité technique ministériel du 4 octobre dernier, vous avez attiré l'attention du ministre sur votre souhait de voir reconnaître en site amianté l'ancien immeuble du Tripode à Nantes. Comme annoncé par le ministre en séance, je puis vous apporter les précisions suivantes sur cette question et les mesures en cours concernant la prévention et la réparation des risques d'exposition à l'amiante.

Le classement du Tripode en site amianté conduirait à la mise en place pour tous les agents y ayant travaillé d'une allocation de cessation anticipée d'activité (ACAATA) similaire à celle versée pour les salariés de sites industriels liés à l'amiante. Le ministère en a saisi le ministère de la fonction publique en 2014 mais cette orientation a été écartée, au plan interministériel, au profit de la voie individuelle. Le Premier ministre a en effet, début 2014, souhaité la mise en place d'une ACAATA pour les agents publics ayant développé une maladie professionnelle liée à l'amiante. A ce titre, je peux déjà vous annoncer que le décret relatif à l'ACAATA va être publié très prochainement. Cette mesure vient s'ajouter à d'autres mesures RH spécifiques aux agents du Tripode.

Cependant, au regard des résultats de la seconde étude épidémiologique à laquelle votre courrier fait référence, mes services vont saisir de nouveau la DGAFP de la question de la reconnaissance en site amianté.

La démarche de prévention reste également un objectif prioritaire pour le ministère.

.../...

François-Xavier FERRUCCI

Délégué fédéral Solidaires Finances

Mme Patricia TEJAS

Secrétaire générale CGT Finances

M. Philippe GRASSET

Secrétaire général FO Finances

M. Damien LEROUX

Secrétaire général CFDT Finances

M. Luc DOUMONT

Secrétaire général UNSA Finances et Industrie

M. Stéphane MARSEILLE

Secrétaire général CFTC Finances

Il s'agit notamment, sur le plan bâtiminaire, de mener à son terme la mise à jour de la base de données amiante, et d'achever la mise en place de la signalétique amiante. Une feuille de route, en cours de finalisation dans le cadre du comité des experts amiante, donnera d'ici la fin de l'année, une nouvelle impulsion au plan d'action ministériel visant à éradiquer les matériaux et composants amiantés les plus à risques dans les bâtiments occupés par les agents des MEF.

La question de l'exposition à l'amiante de nos personnels fait l'objet d'une grande attention de la part de l'administration. Elle continuera d'y travailler avec les représentants du personnel, par l'intermédiaire des instances dédiées, pour mettre en place les procédures et outils permettant le meilleur traitement de cette question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué fédéral, Madame et Messieurs les Secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent de JEKHOWSKY', written over the typed name below.

Laurent de JEKHOWSKY